



bordeaux  
**EURATLANTIQUE**  
Établissement Public d'Aménagement

**PROJET SAGET-DESCAS**

Réunion publique d'information

5 décembre 2024

Compte-rendu

## Introduction

L'Établissement Public d'Aménagement Bordeaux Euratlantique a organisé le 5 décembre 2024 une réunion publique autour de l'opération d'aménagement du quartier Saget-Descas.

Cette réunion avait pour objectifs de présenter le projet urbain du secteur Saget-Descas, de faire le point d'avancement sur le chantier Canopia porté par APSYS et de répondre aux questions des participants.

La réunion a été séquencée en 3 temps de présentation autour de :

- La présentation des structures : l'EPA Bordeaux Euratlantique et Apsys
- Le secteur Saget-Descas
- Le projet Canopia

### Les intervenants de la réunion :

#### Les élus :

- Matthieu MANGIN, conseiller municipal délégué auprès du maire adjoint du quartier Bordeaux Sud

#### L'EPA Bordeaux Euratlantique :

- Antoine PRENANT, directeur général adjoint opérations et aménagements
- Jean-Baptiste WEIS, chef de projet secteur Saget-Descas

#### APSYS :

- Simon BROUCK, directeur d'opérations CANOPIA

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu de la réunion.

## Discours introductif

### **Matthieu MANGIN, conseiller municipal délégué auprès du maire adjoint du quartier Bordeaux Sud**

Le conseiller municipal délégué a ouvert la réunion en excusant l'absence de M. Olivier CAZAUX, maire de quartier, retenu par d'autres obligations. Il a rappelé le contexte global du quartier Saget-Descas, secteur déjà en transformation, avec le début des travaux de démolitions. Il salue également l'évolution du projet et la tenue de son calendrier, notamment en ce qui concerne la préfiguration du parc Descas prévue dès 2025.

## Présentation des structures

### **Antoine PRENANT, directeur général adjoint de l'EPA Bordeaux Euratlantique**

L'EPA Bordeaux Euratlantique, Établissement Public d'Aménagement, a été créé en 2010. Cet organisme est un outil opérationnel de planification et d'aménagement urbain, avec une gouvernance partagée entre l'État et les collectivités locales (Bordeaux, Floirac, Bègles, Bordeaux Métropole, la région et le département). Son rôle principal est de coordonner et réaliser les projets d'aménagement dans un périmètre de 738 hectares, couvrant les trois communes de Floirac, Bègles et Bordeaux.

L'EPA Bordeaux Euratlantique intervient sur plusieurs quartiers de la métropole bordelaise, dont le secteur Saget-Descas, situé en bord de Garonne et intégré à une transformation urbaine initiée par la ville de Bordeaux.

En effet les actions de l'EPA s'inscrivent dans la continuité de celles entreprises depuis trente ans, notamment la reconquête des berges de la Garonne et le développement du centre-ville autour de la gare Saint-Jean.

Parmi ses missions, l'EPA Bordeaux Euratlantique est responsable de l'aménagement des espaces publics dans ce secteur, avec des projets tels que la création du futur parc Descas. L'établissement travaille à la création de nouveaux espaces urbains, à la fois fonctionnels et accessibles, tout en intégrant les enjeux de transition écologique et de mobilité.

### **Simon BROUCK, directeur d'opérations – APSYS**

APSYS, entreprise immobilière spécialisée dans la revalorisation urbaine, participe au projet CANOPIA en tant que développeur et gestionnaire patrimonial à long terme.

Simon BROUCK cite en exemples quelques opérations immobilières à l'actif de l'entreprise, illustrant ainsi une expertise en revitalisation de friches urbaines.

- **Beaugrenelle (Paris 15<sup>e</sup>)** : Transformation d'un quartier de dalle et espace urbain revalorisant les quais de Seine dans le 15<sup>e</sup>.
- **Manufaktura (Pologne)** : Revitalisation d'un patrimoine industriel en espaces culturels et commerciaux.
- **MUSE (Metz)** : Création d'un espace multifonctionnel et de mixité urbaine (commerces, habitations).
- **STEEL (Saint-Etienne)** : Réhabilitation de friches industrielles en pôle multifonctionnel (espaces de commerces et équipements de loisirs).

## **Le secteur Saget-Descas**

### **Jean-Baptiste WEIS, chef de projet – EPA Bordeaux Euratlantique**

Le secteur Saget-Descas est un site stratégique situé au cœur du périmètre de l'Opération d'Intérêt National et de plusieurs enjeux métropolitains. L'ambition est de renouer les deux berges de la Garonne, notamment par la réfection du pont Saint-Jean et la création du quartier Deschamps-Belvédère, tout en assurant la continuité du quai Sainte-Croix et du parc des sports. Ce parcours s'étendra jusqu'à la nouvelle promenade des berges, qui se prolongera ensuite jusqu'au pont Simone Veil.

Ce secteur offre aussi une opportunité unique de revaloriser un espace relativement étendu entre la rive de la Garonne et le front bâti historique. Il est ainsi envisagé de créer un nouvel espace public vert en bord de Garonne pour renforcer la trame verte de la ville et offrir aux habitants un lieu de détente et de loisirs.

Le projet d'aménagement du secteur est conduit conjointement par l'EPA Bordeaux Euratlantique pour les espaces publics et APSYS pour le projet immobilier. La première étape, déjà réalisée, a consisté en la refonte du carrefour de la tête de pont Saint-Jean, permettant ainsi de désactiver les anciennes bretelles autoroutières et d'intégrer de nouveaux espaces pour les piétons et les cyclistes.

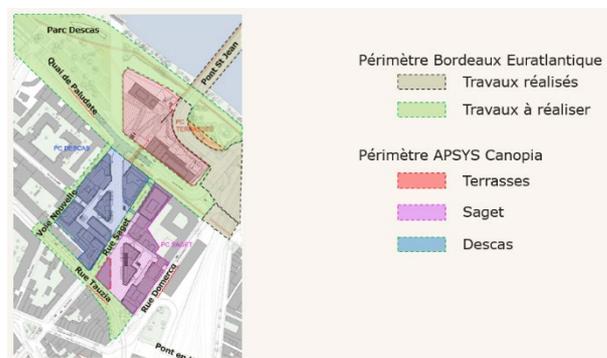


*L'entrée de ville avant*



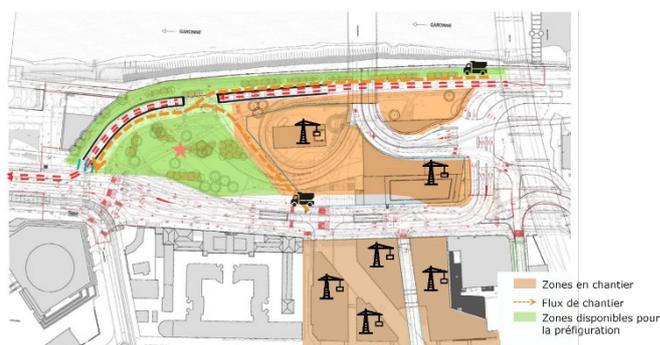
*L'entrée de ville après*

Le périmètre de rénovation du secteur englobe également le quai de Paludate ainsi que la réhabilitation des espaces publics aux abords des îlots du projet Canopia. Il s'agit d'un projet immobilier à forte ambition architecturale qui respecte le tissu urbain historique de la ville. Ce secteur, initialement dominé par des infrastructures lourdes, se réinvente avec la volonté de redonner de la place aux mobilités actives et de revitaliser un patrimoine bâti qui possède un potentiel.



Une attention particulière est accordée à la gestion des eaux pluviales, à la désimperméabilisation des sols et à la reconstitution de sols fertiles dans le futur parc. Le projet inclut également la densification des plantations d'arbres, tout en veillant à maintenir et à préserver les arbres de grande taille déjà présents le long du quai de Paludate, qui font partie du patrimoine arboré de la ville.

Concernant les travaux d'espaces publics, des étapes successives sont prévues. Le premier chantier d'envergure a été l'aménagement du carrefour du pont Saint-Jean et l'étape suivante consistera à rénover le quai de Paludate pour finir par la création du parc, qui ne pourra être finalisé qu'à la fin des travaux immobiliers. Cependant, dès l'année prochaine, une première phase de préfiguration du parc Descas sera lancée. Cette phase inclura la végétalisation partielle de l'espace et la création de zones accessibles aux usagers, bien que les travaux immobiliers de Canopia soient en cours. Ce projet de préfiguration sera également l'occasion d'impliquer activement les habitants et les usagers dans la conception du parc.



Une consultation citoyenne est lancée afin de consulter le territoire sur la préfiguration du parc Descas. Un formulaire de consultation (disponible [ici](#)) est mis à disposition du public pour recueillir les préférences de participation (disponibilités, heures propices, formats...) des riverains et des usagers. L'objectif des temps de dialogue citoyen projetés sur l'année 2025 est de permettre aux habitants de s'approprier ce nouvel espace public et de donner leur avis sur les usages futurs du parc.

## Le projet Canopia

### Simon BROUCK, directeur d'opérations - APSYS

Le projet Canopia a été pensé avec des partenaires (EPA Bordeaux Euratlantique, ville, métropole, etc.) pour établir une connexion entre la gare Saint-Jean et le centre-ville en passant par les quais. Cette opération se fera en venant s'intégrer dans le patrimoine de la ville de Bordeaux, en respectant les gabarits et les éléments architecturaux caractéristiques de la ville de pierre.

La programmation du quartier prévoit une surface totale de 70 000 m<sup>2</sup>, avec une répartition diversifiée des espaces :

- 30 000 m<sup>2</sup> de commerces,
- 15 000 m<sup>2</sup> pour la restauration et les loisirs,
- près de 7 000 m<sup>2</sup> de bureaux,
- 12 000 m<sup>2</sup> dédiés à l'hôtellerie,
- un peu plus de 6 000 m<sup>2</sup> de logements, notamment pour des résidences étudiantes.

Concernant l'aspect environnemental, une attention particulière a été portée à la végétalisation du site et au réemploi des matériaux, notamment la pierre, qui sera préservée et réutilisée dans la construction des futurs bâtiments.

### Zoom sur le chantier

Des dispositifs d'information sont initiés par Bordeaux Euratlantique depuis la première réunion d'information le 2 octobre 2022. Plusieurs sujets tels que les évolutions du schéma de circulation aux environs du chantier, les démolitions et les constructions ont pu être traités.

Après la réunion de lancement du chantier en mai 2023, les travaux de déconstruction ont repris en octobre 2024, avec un démarrage des travaux de construction prévu pour le printemps 2025, pour une livraison complète à horizon 2027.

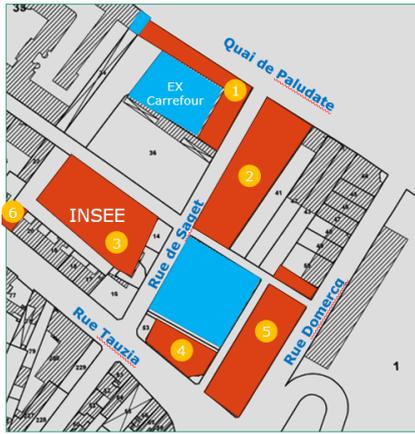
Pour rester informé, sur les travaux d'Apsys, : une boîte mail ([projet-saget@apsysgroup.com](mailto:projet-saget@apsysgroup.com)) est à disposition. Des courriers d'information chantier seront aussi distribués en boîte à lettres.

La continuité des services est assurée pendant le chantier :

- La pharmacie du Carrefour a été relogée rue Peyronnet avec une bonne visibilité et un aménagement accessible pour les PMR.
- Une navette a également été mise en place pour la résidence des personnes âgées Arpavie, reliant le carrefour du Belvédère à la résidence.

En ce qui concerne la déconstruction, un plan a été présenté. Plusieurs zones de déconstruction sont prévues :

- Zone 1 : Quai de Paludate, avec des démolitions progressives entre maintenant et avril 2025.
- Zone 2 : Anciens abattoirs et chais, démolition entre janvier et mars 2025.
- Zone 3 INSEE : Début des travaux de déconstruction après des opérations de curage jusqu'à mi-février.
- Zone 4 Ibis rue de Tauzia : Démolition entre février et mars 2025.
- Zone 5 Rue Domercq : Démolition de janvier à avril 2025.
- Zone 6 44 rue de Tauzia : démolition en janvier et février 2025 (réalisé par l'EPABE)

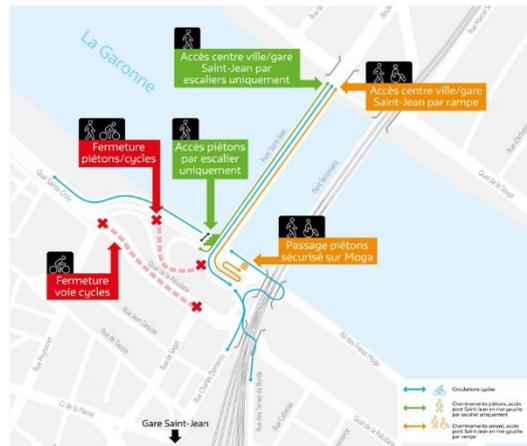


### LÉGENDE / CALENDRIER :

| <span style="background-color: #00a0e3; width: 20px; height: 10px; display: inline-block;"></span> | Emprises déjà déconstruites |         |         |      |       |
|--|-----------------------------|---------|---------|------|-------|
| <span style="background-color: #e67e22; width: 20px; height: 10px; display: inline-block;"></span> | Emprises à déconstruire     |         |         |      |       |
| ZONES  | Décembre                    | Janvier | Février | Mars | Avril |
| 1  |                             |         |         |      |       |
| 2  |                             |         |         |      |       |
| 3  | Curage / désamiantage       |         |         |      |       |
| 4  |                             |         |         |      |       |
| 5  |                             |         |         |      |       |
| 6  | Curage                      |         | (EPABE) |      |       |

Des mesures de sécurité sont en place pour le désamiantage, notamment des sas d'accès et des bâches hermétiques sur les façades. La pression intérieure des bâtiments est également réduite pour prévenir la propagation de poussières.

Pour les circulations pendant le chantier, les plans de déviation pour piétons et cyclistes ont été détaillés. Une nouvelle promenade le long du boulevard des frères Moga sera prochainement ouverte. Les piétons seront invités à contourner la zone de chantier, notamment sur le quai de Paludate. Le plan de circulation pour les cyclistes privilégiera les berges, sur un itinéraire sécurisé, tandis que les piétons pourront continuer à accéder au pont Saint-Jean via un escalier en aval ou une rampe en amont pour les publics chargés ou à mobilité réduite. Les circulations cyclistes entrent quant à elles dans un schéma définitif via la voie partagée bus/cycles.



## Questions-réponses

Vous trouverez ci-dessous les questions et les réponses apportées par les intervenants lors cette réunion publique.

### **Accessibilité et aménagements publics**

*Question : En tant que représentant d'association pour les personnes en mobilité réduite, je tiens à souligner l'importance de penser chaque aménagement, voie et accès avec soin. Avez-vous des éléments de réponse concernant ce point d'attention ?*

Réponse de l'EPA : L'accessibilité est une priorité intégrée dès la phase de conception de nos projets. Le projet de parc Descas est encore à un stade d'avant-projet, permettant des ajustements pour garantir des accès confortables (revêtements adaptés, signalétique claire, suppression des ressauts, etc.). Les échanges autour de sa conception pourront permettre de mieux prendre en compte ces différentes préoccupations.

*Question : Le parc prévu dans le projet suscite des questions sur sa sécurité, notamment en lien avec les activités illicites aux abords de la gare. Comment envisagez-vous de sécuriser cet espace ?*

Réponse de l'EPA : Les problématiques actuelles liées à la proximité de la gare sont entendues. Le parc sera conçu comme un espace public attractif, avec des aménagements favorisant des usages positifs tels que des aires de jeux et des espaces verts. Bien que cela ne résolve pas tous les problèmes, cette approche contribue à limiter les comportements illicites en instaurant une présence régulière d'usagers.

### **Circulation et Mobilité**

*Question : Quelle sera la fonction de la nouvelle voie qui sera créée entre la rue de Tauzia et les quais ? Quel type de trafic est censé y transiter ? Y aura-t-il également une trémie pour le parking souterrain ? Allez-vous présenter ces aménagements en détail ?*

Réponse de l'EPA : La nouvelle voie remplacera le bâtiment situé au numéro 44 de la rue Tauzia, dont la déconstruction débute prochainement. Elle a pour fonction principale de permettre l'accès vers le centre-ville qui ne sera plus possible en sortie de Saget et de désenclaver la rue Descas, destinée à devenir piétonne sur une portion. S'agissant du quai de Paludate, les accès au parking souterrain seront conçus pour permettre de fluidifier la circulation en entrée et sortie aussi bien vers le centre-ville que vers Bègles.

*Question : Y aura-t-il un accès direct depuis la nouvelle voie vers la trémie ?*

Réponse de l'EPA : Non l'accès au parking ne sera pas possible depuis la nouvelle voie. Cependant, une entrée est prévue au niveau de la rue Tauzia. Plus globalement, le projet tient compte des plans en cours sur la Grande Gare de Bordeaux et le centre ancien, afin de s'intégrer dans une vision urbaine cohérente.

*Question : Comment absorber le trafic avec la réduction de la largeur des voies, notamment rue Saget ? Il se pose de réels problèmes de saturation et la réduction des voies pose question aujourd'hui.*

Réponse de l'EPA : La réduction des voies de la rue Saget est effectivement prévue. Les flux sont modélisés en collaboration avec les services de Bordeaux Métropole pour anticiper les impacts et en particulier pour éviter les remontées de files et limiter la saturation, notamment autour des lignes de tramway. Il est anticipé une réduction du trafic du fait de l'aménagement cours de la Marne, la création de la Voie Nouvelle, les travaux de la Grande Gare de Bordeaux et l'ouverture du pont Simone Veil. La rue Saget sera réduite à une seule voie pour apaiser le quartier, créer des pistes cyclables et favoriser les flux piétons.

*Réaction du participant expliquant que la fréquentation du pont Simone Veil n'est aujourd'hui pas satisfaisante au regard des projections et l'horizon du projet étant proche, cette question mérite d'être traitée sensiblement.*

Complément de réponse de l'EPA : Des échanges sont en cours avec la métropole pour une modélisation des flux à l'échelle métropolitaine. Il est vrai que l'ouverture du pont est assez récente et que sa fréquentation évoluera avec le temps, les habitudes évoluant sur plusieurs mois. Concernant la rue Saget, l'objectif est de limiter le flux de transit dans ce nouveau quartier urbain. En conséquence, la rue de Saget sera progressivement réaménagée pour réduire son utilisation comme axe de transit majeur, ce qui justifie la restriction des virages à gauche et la mise en place de la Voie Nouvelle pour redistribuer la circulation.

*Question : Que prévoit le projet pour limiter les flux automobiles inutiles, notamment à proximité de la gare ? Il faut réguler les accès à la gare, notamment avec les dépose-minute qui engorgent les rues voisines.*

Réponse de l'EPA : Le projet Grande Gare de Bordeaux inclut des réflexions pour réduire ces usages notamment par une meilleure répartition des dépose-minute entre les différentes entrées de la gare comme des parkings aménagés au niveau de Belcier. Ces propositions restent en discussion avec les partenaires concernés. Il y a aussi l'idée d'encourager d'autres alternatives de mobilité douce et de transports en commun.

*Question : Des initiatives sont-elles prévues pour inciter les habitants à utiliser des modes de transport alternatifs à la voiture ?*

Réponse de l'EPA : Le projet prévoit des pistes cyclables, de zones piétonnes et un accès facilité aux transports en commun. Les équipes en charge des opérations sont en collaboration avec Bordeaux Métropole pour modéliser les flux d'une part et proposer des alternatives efficaces à l'automobile, notamment via des aménagements autour de la gare et des parkings bien pensés. La réduction de la circulation automobile s'accompagne de la création d'espaces sécurisés et confortables pour les modes doux. Concernant les usagers de Canopia il est programmé de multiples stationnement vélos, dans les bâtiments et à l'extérieur, ainsi qu'un hub vélo très important.

*Question : Concernant les voies actuellement circulées sur les Berges (accès centre-ville par la trémie et accès Peyronnet), par où passeront les flux en provenance de Bègles via le boulevard Moga ? Ce maintien de cette circulation entraîne-t-il un décalage des travaux ?*

Réponse de l'EPA : Actuellement, ce carrefour a été conçu pour absorber les flux provenant de l'ancien échangeur. Les voies en provenance des berges permettent soit de traverser le carrefour, soit de monter sur le pont Saint-Jean. À terme, l'ensemble des flux sera redirigé via le carrefour et le nouveau quai de Paludate, qui sera élargi en deux fois deux voies pour améliorer la circulation, notamment grâce à deux voies dédiées au tourne-à-gauche vers Peyronnet, en réponse à une forte demande de ce mouvement.

Concernant le calendrier des travaux, une préfiguration du parc est prévue dès la fin de l'année prochaine. L'espace sera temporairement utilisé pour gérer les flux liés au chantier Canopia. Cette organisation vise à limiter l'impact des travaux et les flux induits par ceux-ci sur le quartier. La fermeture de la trémie Peyronnet interviendra uniquement après l'achèvement des travaux définitifs sur le quai de Paludate, afin de garantir une transition fluide des flux. Ce planning, imbriqué avec celui d'APSYS, s'étalera jusqu'à la fin des travaux de Canopia, voire au-delà, avant la finalisation du parc Descas.

### **Programmation : logements, bâti, équipements publics**

*Question : Quelle est la proportion de logements sociaux dans le projet ?*

Réponse d'APSYS : Entre 30 % et 40 % des logements seront sociaux, conformément aux obligations locales. Cela concerne en particulier une résidence sociale pour étudiants sur l'opération Canopia. Ces habitations visent également à répondre aux objectifs de mixité sociale et d'accessibilité fixée par la ville et l'EPA Bordeaux Euratlantique.

*Question : Quels services publics sont prévus ?*

Réponse de l'EPA : Peu d'équipements publics (écoles, crèches) sont intégrés dans ce secteur précis. Cependant, d'autres zones du périmètre de Bordeaux Euratlantique incluent des équipements pour répondre aux besoins de la population.

*Question : Quelle est l'emprise pour le parking et combien de niveaux comptera-t-il ?*

Réponse d'APSYS : Le parking sera situé sur la zone Descas et comptera entre 600-700 places sur 4 niveaux souterrains.

*Question : Que va devenir l'ancien centre de tri de la rue Domercq, qui présente une architecture art déco notable ?*

Réponse de l'EPA : Ce bâtiment, propriété de la SNCF, est un centre de gestion des circulations ferroviaires. Il reste un élément clé des infrastructures de la gare Saint-Jean et n'est pas dans le périmètre du projet.

*Question : Le quartier accueillera-t-il des équipements spécifiques comme des cinémas ou d'autres infrastructures de loisirs ?*

Réponse de l'EPA : Aucun cinéma n'est prévu dans le cadre de ce projet spécifique. Toutefois, des synergies avec les équipements culturels du quartier Deschamps-Belvédère sont en cours de réflexion. En ce qui concerne les transports, le bus 31 qui relie les deux rives, circule en site propre sur le pont Saint-Jean. Il deviendra le bus express J.

*Question : Je suis propriétaire d'un immeuble situé sur la future rue Nouvelle. Je m'interroge sur son futur aspect, notamment les immeubles prévus entre la rue de Tauzia et l'ancienne rue Jean Descas. Ils atteindront environ 20 mètres de haut, tandis que ceux de l'autre côté sont plus bas. Comment cette différence sera-t-elle gérée, notamment en termes d'ensoleillement ? De plus, quelle sera la largeur de cette rue nouvelle ? Permettra-t-elle un recul suffisant pour éviter un effet d'écrasement ?*

Réponse d'APSYS : Les bâtiments du projet seront légèrement plus hauts que ceux existants, avec 4 niveaux au-dessus du rez-de-chaussée, plus un dernier niveau en attique, en retrait de 1,5 à 2 mètres. En façade principale, la hauteur atteindra environ 22 mètres. Concernant l'ensoleillement, la rue Nouvelle est orientée sud-nord, ce qui limite les ombres portées. L'impact sera donc relativement réduit. La rue Nouvelle aura une largeur d'environ 10 mètres, ce qui permet de mettre les constructions nouvelles en retrait de la limite de propriété actuelle.

*Question : Quelle sera la hauteur exacte et la fonction de ces bâtiments ?*

Réponse d'APSYS : Les immeubles culmineront à 25 mètres au sommet, avec un retrait du dernier étage. En façade principale, la hauteur sera d'environ 22 mètres.

*Question : La rue Nouvelle offrira-t-elle une perspective agréable depuis le parvis de la gare ? Et qu'en est-il des bâtiments prévus au niveau de l'INSEE ?*

Réponse d'APSYS : La perspective permettra une vue sur les premiers niveaux, occupés par des commerces, suivis de trois bâtiments distincts : un hôtel en façade de la rue Nouvelle, des bureaux côté rue Saget, et des logements.

*Question : En tant que résident proche du château Descas, je crains un manque d'ensoleillement, notamment avec les nouveaux bâtiments. Que pouvez-vous me répondre à ce sujet ?*

Réponse d'APSYS : Il est possible qu'il y ait un impact léger sur l'ensoleillement matinal, notamment en hiver et à la mi-saison. Cela reste cependant limité aux premières heures de la journée.

*Question : Y aura-t-il des rooftops sur ces bâtiments ?*

Réponse d'APSYS : Non, aucun rooftop n'est prévu sur la Voie Nouvelle au droit de l'actuel bâtiment INSEE.

### **Commerces et vie de quartier**

*Question : Concernant les espaces commerciaux et la vie de quartier, que pouvez-vous nous dire sur les types de commerces prévus ?*

Réponse d'APSYS : Le projet vise à revitaliser le quartier en créant des espaces commerciaux attractifs et des zones piétonnes accueillantes. Ces aménagements encourageront une dynamique de quartier où les habitants, les commerçants et les visiteurs pourront profiter d'un environnement apaisé et convivial. L'objectif est de développer des lieux de vie qui favorisent les interactions sociales et une fréquentation active. Une diversité est ainsi envisagée : commerces de proximité, restauration, et moyennes surfaces (ex. Leroy Merlin format urbain). Les détails restent à définir, mais l'objectif est de dynamiser le quartier.

*Question : Concernant les commerces du quartier, comment le projet Canopia va-t-il s'intégrer au tissu urbain existant ? Y a-t-il une réflexion sur leur organisation et leur cohérence avec les commerces voisins ?*

Réponse de l'EPA : Le projet Canopia est conçu pour s'ouvrir sur la ville, en espérant qu'il puisse générer une nouvelle dynamique commerciale, entraînant une mutation progressive des commerces des environs, notamment autour de la rue Tauzia et du Cours de la Marne. Toutefois, il n'y a pas de stratégie spécifique d'intervention directe pour ces secteurs dans le cadre du projet Canopia.

Complément de réponse par M. Mangin : Un comité d'accompagnement sera mis en place pour travailler avec des professionnels et évaluer la compatibilité des nouvelles offres commerciales avec celles déjà présentes dans le quartier.

*Question : Comment ce projet va contribuer au renforcement de la vie de quartier ?*

Réponse d'APSYS : Des espaces publics de qualité et une programmation commerciale variée visent à favoriser une vie sociale active. Des locaux seront dédiés à l'économie sociale et solidaire (1000 à 2000 m<sup>2</sup>).

### **Concertation et perspectives**

*Question : Comment les résidents peuvent-ils participer à la concertation sur le projet ?*

Réponse de l'EPA : Des consultations sont prévues pour recueillir les avis, notamment sur le futur parc. Un questionnaire est mis en place afin de préparer les prochains formats. Des médiateurs sont disponibles à la maison du projet, par mail et par téléphone pour répondre à toutes vos questions

Pour rappel, Apsys a organisé un atelier le 25 novembre 2024 pour présenter les aménagements de son programme et recueillir l'avis des usagers et riverains sur le mobilier ainsi que sur la programmation, qu'elle soit événementielle ou orientée vers l'économie sociale et solidaire (ESS). Cet événement a rassemblé 25 participants du quartier, principalement des zones Saget/Descas, avec quelques habitants de Belcier. La diversité des âges et des professions des participants a permis de collecter des retours variés, consultables dans le compte rendu suivant : <https://shorturl.at/Ofk8y>

*Question : Quels sont les délais globaux pour la réalisation des travaux et des principales infrastructures ?*

Réponse de l'EPA : Le chantier est constitué de plusieurs étapes et va durer au moins 3 ans. Les délais varient en fonction des phases du projet, qui est actuellement à l'étape de l'avant-projet pour certains aménagements. La déconstruction de certains bâtiments comme celui de la rue Tauzia débutera prochainement. Pour les infrastructures comme le parking ou les voies nouvelles, les travaux s'étaleront sur plusieurs années, avec des objectifs alignés sur l'évolution du quartier.

## Conclusion

Pour plus d'informations sur le projet vous pouvez :

- Consulter la présentation du projet, son historique et le dispositif participatif associé sur le site internet de l'EPA.
- Vous rendre à la maison du projet (74 rue Carle Vernet à Bordeaux).
- Contacter Bordeaux Euratlantique à l'adresse [informations@bordeaux-euratlantique.fr](mailto:informations@bordeaux-euratlantique.fr) ou par téléphone au numéro vert gratuit 05 47 50 09 99.
- Contacter Apsys pour les travaux du chantier Canopia à l'adresse mail [projet-saget@apsysgroup.com](mailto:projet-saget@apsysgroup.com).

### Rappel des temps précédents

- **Décembre 2022** : Première réunion publique à l'IJBA pour présenter les projets Saget-Descas et Canopia, introduire la concertation et échanger sur les usages du futur parc Descas.
- **Mai 2023** : Réunion publique pour annoncer le début des travaux de démolition liés à Canopia, détailler les étapes à venir et répondre aux questions des habitants.
- **Décembre 2024** : Nouvelle réunion publique pour faire le point sur l'avancement des projets et poursuivre le dialogue avec les citoyens.

Ces actions reflètent la volonté de l'EPA Bordeaux Euratlantique d'associer les riverains à chaque étape du projet.